

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Numéro du CQP :        | 105-2018 03 06 |
| Date d'échéance CPNE : | Décembre 2025  |
| Créé par les CPNE du : | 6 mars 2018    |

|  |  |
|--|--|
| Autorité responsable de la certification : | CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics<br>33 avenue Kléber<br>75784 Paris Cedex                                    |
| Responsable :                              | Secrétariat des CPNE<br>01 40 69 53 41<br><a href="mailto:cpne.btp@national.ffbatiment.fr">cpne.btp@national.ffbatiment.fr</a> |

|                          |   |  |
|--------------------------|---|--|
| Responsable du dossier : | FFB – Fédération Française du Bâtiment  |  |
| Porteur du CQP :         | SNI - Syndicat National de l'Isolation<br>10 rue du Débarcadère<br>75852 PARIS CEDEX 17 | André POUX<br>01 40 55 13 70<br><a href="mailto:PouxA@sni.ffbatiment.fr">PouxA@sni.ffbatiment.fr</a> |

|                    |          |
|--------------------|----------|
| Secteur d'activité | BATIMENT |
|--------------------|----------|

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Description de l'emploi : | Le monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres réceptionne et installe sur les chantiers de construction neuve les différents matériaux constituant les enveloppes isothermes : panneaux de parois ou cloisons, plafonds, portes, vitrages, accessoires de finitions ou de protection, isolation de sols si nécessaire. Il existe également une activité de transformation, rénovation ou maintenance de sites existants. |
|---------------------------|---|

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| Classement CCN : | Niveau II – CCN Ouvriers |
|------------------|--------------------------|

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Enregistrement au répertoire : | Enregistré au RNCP<br>Par décision du 19-04-2021<br>Code RNCP35531 |
| Date d'échéance répertoire :   | 19-04-2026   |

Référentiels d'activités, de compétences

| <b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b><br><i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | <b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b><br><i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>   |
|---|---|
| <b>Bloc 1 : Organiser son intervention de montage en enveloppe de chambres froides ou de salles propres en toute sécurité</b>     |   |
| <b>Réception et contrôle des matériaux</b>  | <b>Sécuriser la zone de déchargement</b> en mettant en place les équipements de protection collective adaptés, afin de réduire les risques d'accident.  |
|   | <b>Vérifier la conformité qualitative et quantitative des matériaux</b> en rapprochant le bon de commande et le bon de livraison afin d'alerter sa hiérarchie en cas d'anomalie.  |
|   | <b>Organiser l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire</b> , à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage de l'intervention dans les délais prévus.  |
| <b>Préparation et repli de l'intervention</b>   | <b>Organiser les zones de stockage du matériel</b> nécessaire à l'intervention en fonction des documents d'intervention afin de rationaliser et sécuriser le chantier.  |
|   | <b>Apprécier l'adéquation de la structure existante avec l'ouvrage à monter</b> en vérifiant notamment la planéité du sol, les alignements des poteaux et la stabilité de la charpente, afin de valider la faisabilité de l'intervention. |
|   | <b>Nettoyer et replier le chantier</b> en appliquant le tri et l'évacuation des déchets, afin d'éviter tout risque de pollution et pour laisser le chantier propre.   |
| <b>Bloc 2 : Mettre en œuvre l'enveloppe de chambres froides ou de salles propres</b>  |   |
| <b>Matérialisation de la zone d'implantation de l'ouvrage</b>   | <b>Tracer l'emplacement de l'ouvrage</b> à partir des consignes du plan de calepinage afin de déterminer son bon positionnement sol.  |
|   | <b>Planter un "U" de sol ou une semelle en pied de panneau</b> en utilisant les outils adaptés, afin de préparer la fixation des panneaux.  |
|   | <b>Préparer les panneaux</b> en toute sécurité et conformément au plan de calepinage, afin de garantir le bon déroulement du montage.   |
| <b>Montage de l'ouvrage</b>   | <b>Monter les panneaux</b> à l'aide d'un outillage en veillant à assurer une continuité thermique et la solidité de l'ouvrage à l'avancement adapté afin de les assembler en toute sécurité et de manière pérenne.                        |
|   | <b>Monter des menuiseries isothermes ou étanches</b> en respectant le plan de calepinage, afin de participer à l'étanchéité de l'enveloppe et à la sécurisation des locaux.   |
| <b>Réalisation du parachèvement de l'ouvrage</b>  | <b>Réaliser un remplissage de joint</b> par mastic silicone ou équivalent, afin d'être conforme à la fiche technique des produits et à l'utilisation finale des locaux.   |
|   | <b>Poser des éléments de finition</b> (cornière, congé d'angle, plinthe) après avoir injecté un isolant à l'endroit des points singuliers, afin d'assurer la continuité thermique.  |
|   | <b>Réaliser une découpe pour les sorties électriques, les tuyauteries, les machines</b> , en respectant les normes et règles de sécurité, afin de préparer l'ouvrage à sa mise en service.  |

